



FÉDÉRATION DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DES SERVICES
**SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT
FORCE OUVRIÈRE**

Paris, le 27 octobre 2016

La secrétaire nationale FO du collège SACDD
à
Madame la directrice des ressources humaines

Objet : Demande de redistribution de crédits aux SACDD

Madame la directrice,

Force ouvrière vous rappelle son opposition au RIFSEEP qui, sous le prétexte de simplification et d'uniformisation entre les ministères, accroît les inégalités et injustices qu'il prétend résoudre pour les SACDD.

Pour autant, s'agissant de la répartition des crédits alloués (1 Million d'euros) pour la mise en œuvre du RIFSEEP, nous voulons que l'ensemble des SACDD en soient bénéficiaires.

En effet, le RIFSEEP, imposé aux SACDD, est appliqué dans le cadre d'un budget contraint, c'est à dire sans aucune perspective de revalorisation indemnitaire pour ces derniers.

Madame la directrice, en matière de conditions de travail et de reconnaissance, au moment même où notre Ministère finalise sa charte « égalité hommes femmes », Force Ouvrière souligne une fois encore une réalité inacceptable. Le corps des SACDD, corps à 70 % féminin, subit une véritable discrimination que ce soit en matière de promotions, de régime indemnitaire ou de possibilité d'affectation.

Le RIFSEEP prévoit un dispositif de complément indemnitaire annuel (CIA), nous vous demandons que les SACDD soient bénéficiaires des crédits disponibles de façon uniforme avec un paiement sur les traitements de décembre 2016.

Veuillez agréer, madame la directrice, nos salutations les plus distinguées.

La secrétaire du collège SACDD du SNP2E-FO

Signé

Stéphanie FERRARI-PAILLET